

Le mercredi 25 novembre 2009

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 25 novembre 2009, à 19 h, au 11 de la rue St-Eugène à Gracefield.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Marise Veilleux, Madeleine Aumond, Guylaine Marcil, Chantal Tremblay, Janique Lachapelle et Diane Nault et messieurs Daniel Moreau, Damien Lafrenière, Éric Éthier, Charles Langevin, Jacques Pilon, Jacques Masseur et Bernard Caron, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absence motivée : madame Denise Miron Marion

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des technologies, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle note la présence de la commissaire madame Marise Veilleux, élue par acclamation le 8 novembre dernier, au poste numéro 5. Elle salue aussi la commissaire madame Chantal Lamarche, nouvellement nommée commissaire parent (primaire).

RÉSOLUTION 2009-CC-192

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2009-10-28
- b) Suivis

Le mercredi 25 novembre 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-192) suite

- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Grippe A(H1N1), vaccination, état de situation
- 6- Motion de remerciement
- 7- Mode de gouvernance
- 8- Cibles pour notre commission scolaire
- 9- Taxes dans le Pontiac
- 10- Désignation d'un représentant sur le comité environnement
- 11- Rapport d'informations de la présidente
- 12- Rapport d'informations du directeur général
- 13- Dépôt des procès verbaux :
 - a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 13 octobre 2009

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Résolution concernant des modifications pouvant être apportées à l'intégration des élèves à risque et des élèves en difficulté d'adaptation et/ou d'apprentissage au secteur privé
- 2- Dépôt de compte rendu :
 - a) Comité de coordination pédagogique du 22 octobre 2009
- 3- **Organisation scolaire 2008-2009**

C) SERVICE DES TECHNOLOGIES, ORGANISATION ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Technologies - état des travaux, téléphonie IP
- 2- Transport – information, allocation aux parents
- 3- **Transfert de contrats de transport scolaire de Les transports D. Ardis inc. à Transport A. Heafey inc.**

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Registre des chèques
- 2- Changement des signataires des effets bancaires
- 3- États financiers

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1- Économie d'énergie
- 2- **Changement de prestataire de services - contrat d'entretien ménager (2009-2012), école St-Nom-de-Marie, Lac-Ste-Marie**

F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Renouvellement Programme d'Aide aux Employées et employés et statistiques d'utilisation
- 2- Résolution découpage de la carte électorale
- 3- Nomination du commissaire à l'éthique et de son substitut
 - a) **Désignation de la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires**
 - b) **Désignation de la personne substitut à la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires**

Le mercredi 25 novembre 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-192) suite

- 4- Protecteur de l'élève
- 5- Comptes rendus :
 - Comité qualité de vie
 - CRT soutien
- 6- Rencontre personnel de soutien
- 7- Grippe A H1N1
- 8- Document ressources humaines - site Intranet
- 9- Programme d'accès à l'égalité en emploi (personnes handicapées)

G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2009-CC-193

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 28 octobre 2009

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 28 octobre 2009 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction à la page 483 (D-2) : enlever la lettre 'r' au mot 'cause'.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

M. Sylvain fait quelques suivis :

- au point B-4 (liste des sigles), le document est affiché sur le site Internet de la commission scolaire;
- au point B-6 (Famille-école-communauté), la demande de reconduction du programme a été envoyée au MELS;
- au point G-1 (drogues à Gracefield et ententes avec SQ), la démarche est amorcée à Gracefield et qu'une rencontre est prévue avec la nouvelle responsable du poste de Maniwaki de la Sûreté du Québec);
- au point G-1 pandémie), les démarches de vaccination sont en cours dans toutes les écoles.

Par ailleurs, M. Rondeau répond aux interrogations de la commissaire madame Marise Veilleux au niveau du point A-2 b) (taux de réussite).

Le mercredi 25 novembre 2009

A-3 Parole au public

Pas de question du public.

A-4 Correspondance

La présidente madame Diane Nault répond aux questions du commissaire monsieur Éric Éthier, concernant la pièce de correspondance cc-2 (poste de surveillance). Elle répond aussi aux questions des commissaires madame Madeleine Aumond et monsieur Charles Langevin, au niveau du point cc-11 (gardiens).

M. Rondeau répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement aux points cc-1 (épreuves ministérielles), cc-3 (Aide aux devoirs) et cc-6 (Stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaire).

M. Pétrin répond aux questions de la commissaire madame Chantal Tremblay, concernant la pièce cc-13 (projet d'embellissement).

A-5 A(H1N1), vaccination, état de situation

M. Sylvain fait le point sur la situation et souligne que les instances de la santé ont finalement choisi de vacciner les enfants dans les écoles, comme le demandait, d'ailleurs, une résolution adoptée par les commissaires en septembre 2009. Il remercie toutes les personnes impliquées dans ce dossier qui chemine bien.

La commissaire madame Guylaine Marcil signale que, dans le Pontiac, les vaccinations ont débuté le 20 novembre, à Poupore, et se termineront le 27, à Chapeau.

A-6 RÉSOLUTION 2009-CC-194 Motion de remerciement

CONSIDÉRANT la qualité et l'utilité des documents reçus de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

CONSIDÉRANT le partage d'expertise dans la recherche d'informations pour la gestion axée sur les résultats;

CONSIDÉRANT les informations obtenues sur le travail de maintien de petites écoles et la qualité des échanges verbaux lors des rencontres;

CONSIDÉRANT les informations reçues par la direction du service des ressources éducatives et la direction générale de la CSHBO;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy de produire une lettre de remerciement à la direction générale de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et d'y adjoindre cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 25 novembre 2009

A-7 Mode de gouvernance

M. Sylvain présente le document et souligne la volonté de la ministre de faire en sorte que la commission scolaire déploie des moyens qui favorisent la réussite des élèves.

A-8 Cibles pour notre commission scolaire

M. Sylvain présente la lettre de la ministre Michelle Courchesne et souligne que la cible de la commission scolaire est un taux de réussite de 74 % en 2020, soit 13 % de plus que le taux actuel. Le 30 mars 2010, la commission scolaire devra préciser les moyens qu'elle compte prendre pour y parvenir.

M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, concernant la position de la commission scolaire par rapport au reste de la province. Il répond aux questions des commissaires messieurs Bernard Caron et Damien Lafrenière, au sujet, respectivement, des raisons poussant les jeunes à abandonner et de l'importance d'aider les jeunes à rester à l'école. La commissaire madame Annette Dumouchel note que certains élèves ont besoin de plus d'encadrement que d'autres. La commissaire madame Marielle Roy souligne qu'il faut rehausser la qualité du français auprès des jeunes du Pontiac.

A-9 Taxes dans le Pontiac

M. Sylvain explique qu'il existe une problématique dans le Pontiac concernant des taxes que la commission scolaire avait l'habitude de payer au sujet des ordures, particulièrement à Fort-Coulonge. Il souligne que la commission scolaire n'a pas à payer de tenant-lieux de taxes, contrairement à ce qui se faisait auparavant.

A-10 RÉSOLUTION 2009-CC-195 Représentation au comité environnemental

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que le commissaire monsieur Charles Langevin soit nommé le représentant du conseil des commissaires sur le comité environnemental de la CSHBO pour le reste du mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-11 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault fait un rapport verbal de ses activités mensuelles.

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière fait une intervention pour souligner qu'il a grandement apprécié son expérience du 20 novembre, lors d'une conférence de presse tenue pour souligner l'octroi d'une aide financière de 500 000 \$ pour un projet de formation professionnelle dans la Forêt de l'Aigle.

Le mercredi 25 novembre 2009

Pour leur part, les commissaires mesdames Marise Veilleux et Chantal Tremblay ont trouvé très utile un blitz organisé en faveur de la persévérance scolaire, le 21 novembre dernier. Les commissaires demandent des copies supplémentaires de la carte postale distribuée à l'occasion. M. Rondeau a fait une distribution similaire à Shawville et souligne que les directions d'établissement ont demandé des copies de la carte pour les distribuer avec les bulletins.

La présidente madame Diane Nault rappelle que le lac-à-l'épaule annuel aura lieu le 28 novembre, à Gracefield. Par ailleurs, le colloque de la Fédération des commissions scolaires aura lieu les 6 et 7 mai. Les commissaires intéressés sont priés de contacter Mme Christine Langevin. De plus, les commissaires sont invités à envoyer des suggestions à Mme Langevin d'ici le 18 décembre, au niveau de l'Ordre du mérite scolaire. Cette activité aura lieu le 14 mai, à la CSPO.

Enfin, la présidente madame Diane Nault note que la tournée de la présidente et de la directrice générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec aura lieu le 8 décembre, à la polyvalente de l'Île. Les commissaires doivent remplir le formulaire le plus vite possible.

A-12 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain invite M. Millar à donner des informations sur deux concours lancés par le comité environnemental, soit le concours de logos (auprès de la population) et le concours de slogans (auprès des élèves). Dans les deux cas, la date-limite est le 23 décembre et le dévoilement des gagnants aura lieu le 8 février.

A-13 Dépôt des procès-verbaux

a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 13 octobre 2009

Le compte rendu est déposé. M. Sylvain répond aux questions de la présidente madame Diane Nault, concernant le point 4017 (relève en directions) et le point 4023 (Waswanipi), tandis que M. Rondeau fait de même relativement au point 4034 (lettre aux parents et formation), au point 4032 (pondération des échelles de compétence) et 4045 (pandémie). M. Houde répond aux questions de la présidente madame Diane Nault, au niveau du point 4063 (stagiaires).

M. Leblanc répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement au point 4042 (synchronisation), tandis que M. Sylvain fait de même en ce qui touche le point 4049 (assurance responsabilité vs assurance accident).

M. Houde répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière, en regard du point 4062 (rapport d'enquête). M. Houde et M. Sylvain répondent aux questions de la commissaire madame Marise Veilleux, respectivement au niveau du point 4068 (bouteilles d'eau) et au niveau du point 4077 (Mustangs).

M. Sylvain répond aux questions du commissaire monsieur Charles Langevin, relativement au point 4072 (formation RCR), alors que la présidente madame Diane Nault répond aux questions du commissaire monsieur Daniel Moreau, concernant le point 4066 (Mme Cécile Bénéard).

Le mercredi 25 novembre 2009

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 RÉSOLUTION 2009-CC-196 Modifications pouvant être apportées à l'intégration des élèves à risque et des élèves en difficulté d'adaptation et/ou d'apprentissage au secteur privé

CONSIDÉRANT la résolution adoptée lors du dernier Conseil général du Parti libéral du Québec, à l'effet d'ajuster la formule de financement des écoles privées de manière à ce que ces dernières voient un intérêt à intégrer la clientèle à risque et en difficulté d'adaptation et/ou d'apprentissage dans ses effectifs, au primaire comme au secondaire;

CONSIDÉRANT que le Québec est la province la plus généreuse dans le financement de ses écoles privées;

CONSIDÉRANT l'importance des enjeux sous-jacents à toute modification ayant trait à l'intégration des élèves à risque et des élèves en difficulté d'adaptation et/ou d'apprentissage au secteur privé;

CONSIDÉRANT l'impact social et humain de la sélection des élèves exercée par le secteur privé et subséquemment du retour au secteur public d'une partie de leur clientèle scolaire;

CONSIDÉRANT la complexité entourant l'intégration des élèves à risque et des élèves en difficulté d'adaptation et/ou d'apprentissage et son impact sur l'organisation scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que :

- la Fédération soit associée à toute réflexion menée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ayant trait aux modifications pouvant être apportées à l'intégration des élèves à risque et des élèves en difficulté d'adaptation et/ou d'apprentissage au secteur privé, ainsi que sur toute question ayant trait aux services inhérents à cette intégration;
- que dans le respect de la mission éducative des commissions scolaires, cette réflexion s'inscrive dans un débat public plus large sur la place et le rôle de l'école privée au Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 Dépôt de compte rendu

a) Comité de coordination pédagogique du 22 octobre 2009

Le compte rendu est déposé.

B-3 Organisation scolaire 2008-2009

M. Rondeau explique que l'organisation scolaire de l'année 2008-2009 a permis de dégager un surplus dont l'utilisation fera l'objet de discussion à la prochaine rencontre du comité consultatif de gestion.

Le mercredi 25 novembre 2009

C) SERVICE DES TECHNOLOGIES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 Technologies - état des travaux, téléphonie IP

M. Leblanc explique que l'implantation de la première phase a eu lieu le 11 novembre, comme prévu. Nous sommes présentement en rodage et en correction de problèmes. L'horaire de la phase II reste à établir.

C-2 Transport – information, allocation aux parents

M. Leblanc informe les commissaires qu'un parent qui recevait une allocation n'en a plus besoin et a cessé de la recevoir.

C-3 RÉSOLUTION 2009-CC-197 **Transfert de contrats de transport scolaire de Les transports D. Ardis inc. à Transport A. Heafey inc.**

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Derek Ardis suite à la vente de toutes les actions de Les transports D. Ardis inc. à Transport A. Heafey inc;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Transport A. Heafey inc., d'acquérir toutes les actions;

CONSIDÉRANT la clause 45 du contrat type du transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'autoriser le transfert des contrats du transporteur Les transports D. Ardis inc. à Transport A. Heafey inc., ceci en date du 1 janvier 2010 et d'autoriser le changement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Pause, de 21 h à 21 h 10)

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

D-1 RÉSOLUTION 2009-CC-198 **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Daniel Moreau;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 22 octobre et 9 novembre 2009 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 25 novembre 2009

D-2 RÉSOLUTION 2009-CC-199 **Changement des signataires des effets bancaires**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel :

- d'autoriser madame Sylvie Ethier à signer les chèques et les effets bancaires pour l'établissement des adultes CSHBO;
- Que soit enlevé le nom de madame Marilyn McCarthy et que, dorénavant, les trois personnes autorisées à signer soient madame Sylvie Ethier, madame Jocelyne Lafleur et monsieur Réjean Potvin.

Deux signataires obligatoires parmi les trois personnes autorisées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 RÉSOLUTION 2009-CC-200 **États financiers : ajournement au 3 décembre 2009**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que le comité aviseur se réunisse le jeudi 3 décembre et que la présente assemblée du conseil des commissaires soit ajournée à cette date, pour l'adoption des états financiers 2008-2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

E-1 Économie d'énergie

M. Pétrin présente les documents et dresse un bilan de la situation. La firme Ecosystem, de Québec, a été retenue pour faire une étude de la situation et proposer des manières d'économiser l'énergie.

E-2 RÉSOLUTION 2009-CC-201 **Changement de prestataire de services, contrat d'entretien ménager (2009-2012), école St-Nom-de-Marie, Lac-Ste-Marie**

CONSIDÉRANT la résolution 2009-CC-093 octroyant le contrat à Monsieur Denis Charbonneau;

CONSIDÉRANT que M. Denis Charbonneau, le 24 novembre 2009, a remis sa démission pour le service d'entretien ménager effective en janvier 2010;

CONSIDÉRANT la recommandation de Monsieur Harold Sylvain d'offrir le contrat à Paysagiste Bruno Léveillé, 2^e prestataire de services lors de l'ouverture des soumissions du 8 mai 2009;

CONSIDÉRANT que Paysagiste Bruno Léveillé accepte le contrat à compter de janvier 2010;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de scinder la résolution 2009-CC-093 et d'octroyer le contrat à Paysagiste Bruno Léveillé pour l'année scolaire 2009-2010, avec la possibilité de renouveler pour les années 2010-2011 et 2011-2012.

De plus, il est résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

Le mercredi 25 novembre 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-201) suite

Ouverture des soumissions du 8 mai 2009

NOMS	MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)
Denis Charbonneau	20 317.50\$
Paysagiste Bruno Léveillé	26 100.00\$
Entreprises Crêtes enr.	27 609.22\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**F-1 RÉSOLUTION 2009-CC-202 Renouvellement du contrat du programme d'aide aux employées et employés – Groupe Renaud**

CONSIDÉRANT la date d'échéance du 31 décembre 2009 pour le contrat du programme d'aide aux employées employés (PAE);

CONSIDÉRANT la satisfaction du personnel;

CONSIDÉRANT le taux d'utilisation du programme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de mandater le président et le directeur général de signer le contrat du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2012 avec la compagnie *Le Groupe Renaud*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-2 RÉSOLUTION 2009-CC-203 Demande de circonscriptions supplémentaires

CONSIDÉRANT la nécessité de redessiner les circonscriptions électorales scolaires de la CSHBO en vue des élections scolaires de 2011 ;

CONSIDÉRANT les nouvelles dispositions de la *Loi sur les élections scolaires* et de la *Loi sur l'instruction publique* ;

CONSIDÉRANT la dimension particulièrement étendue de la commission scolaire, dont le territoire regroupe deux MRC (Vallée de la Gatineau et Pontiac) et s'étend sur 25 200 kilomètres carrés, soit un peu moins que la Belgique;

CONSIDÉRANT le grand nombre de municipalités locales présentes sur le territoire de la commission scolaire, soit trente-cinq (35 municipalités), plus deux (2) communautés autochtones;

CONSIDÉRANT l'isolement des municipalités sur le territoire de la commission scolaire, séparées par de grandes distances (jusqu'à 279 kilomètres entre Grand-Remous et Rapides-des-Joachims);

CONSIDÉRANT le nouveau rôle du commissaire, tel que défini par l'article 176.1, premier alinéa, de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la CSHBO demande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Michelle Courchesne, d'autoriser la création de quatre (4) circonscriptions électorales scolaires supplémentaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 25 novembre 2009

F-3 a) RÉSOLUTION 2009-CC-204

Désignation de la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires

CONSIDÉRANT que l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil des commissaires doit, par règlement, adopter un code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires lequel règlement devant prévoir notamment la désignation des personnes chargées de l'application dudit code;

CONSIDÉRANT le règlement de Code d'éthique et de déontologie des commissaires en vigueur à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT la résolution désignant la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT que ledit règlement prévoit que le conseil des commissaires désigne par résolution un substitut à la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires;

CONSIDÉRANT la volonté des commissions scolaires des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, des Portages-de-l'Outaouais et des Draveurs de désigner la même personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de désigner Me Thierry Usclat à titre de personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires et que son mandat à cet égard soit d'une durée de trois ans débutant à la date de la signature d'un contrat avec la commission scolaire et que, madame Diane Nault et monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer le contrat ainsi que tous les documents en lien avec cette nomination.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) RÉSOLUTION 2009-CC-205

Désignation de la personne substitut à la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires.

CONSIDÉRANT que l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil des commissaires doit, par règlement, adopter un code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires lequel règlement devant prévoir notamment la désignation d'une personne substitut à la personne chargée de l'application dudit code;

CONSIDÉRANT le règlement de Code d'éthique et de déontologie des commissaires en vigueur à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

Le mercredi 25 novembre 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-205) suite

CONSIDÉRANT la résolution désignant la personne chargée de l'application de code d'éthique et de déontologie des commissaires pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT que ledit règlement prévoit que le conseil des commissaires désigne par résolution un substitut à la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires;

CONSIDÉRANT la volonté des commissions scolaires des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, des Portages-de-l'Outaouais et des Draveurs de désigner la même personne au titre de substitut à la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de nommer Me Jean Faullem à titre de substitut à la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et que son mandat à cet égard soit d'une durée de trois ans débutant à la date de la signature d'un contrat avec la commission et que monsieur Harold Sylvain soit autorisé à signer le contrat ainsi que tous les documents en lien avec cette nomination.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-4 RÉSOLUTION 2009-CC-206 **Protecteur de l'élève.**

CONSIDÉRANT notre entente avec certaines commissions scolaires;

CONSIDÉRANT que nous tiendrons des entrevues de sélection le 11 février 2010;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay de désigner le commissaire monsieur Damien Lafrenière sur le comité de sélection et de nommer la commissaire madame Janique Lachapelle comme substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-5 Comptes rendus

- **Qualité de vie**
- **CRT soutien**

Dépôt. Au niveau du compte rendu du comité Qualité de vie, M. Houde répond aux questions des commissaires madame Madeleine Aumond et monsieur Éric Éthier, au sujet, respectivement, des travaux à compléter et des incidents violents.

F-6 Rencontre personnel de soutien

M. Houde signale qu'une rencontre a eu lieu le 17 novembre pour discuter de formations.

Le mercredi 25 novembre 2009

F-7 Grippe A (H1N1)

M. Houde rappelle que huit membres de notre personnel sont concernés par le programme de retrait préventif des femmes enceintes.

F-8 Document ressources humaines – site Intranet

Tous les formulaires du service des ressources humaines sont maintenant disponibles sur l’Intranet de la commission scolaire, via le portail Édu-Groupe. Le guide de la gestion des ressources humaines y sera aussi affiché.

F-9 RÉSOLUTION 2009-CC-207 Programme d’accès à l’égalité en emploi.

CONSIDÉRANT nos obligations découlant de la loi de la commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse;

CONSIDÉRANT notre obligation d’atteindre des objectifs de recrutement de personnes handicapées;

CONSIDÉRANT l’élaboration du programme d’accès à l’égalité en emploi pour les personnes handicapées produit par le service des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la consultation auprès de toutes les associations et syndicats;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d’adopter le programme d’accès à l’égalité en emploi tel que présenté par la direction du service des ressources humaines.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

G- AUTRES :

G-1 Questions des commissaires

Le commissaire monsieur Éric Éthier aimerait avoir un bottin des nouveaux postes téléphoniques. M. Sylvain indique qu’un tel bottin sera disponible dès la prochaine année. Le commissaire monsieur Daniel Moreau indique que la Cité étudiante en a fait parvenir un aux parents, pour l’école.

La commissaire madame Marise Veilleux exprime ses remerciements pour la carte qui lui avait été envoyée.

La commissaire madame Madeleine Aumond demande s’il y a des nouvelles au sujet de sa candidature au conseil d’administration du Cégep de l’Outaouais. Nous n’avons pas encore eu de retour de la part de la ministre, selon M. Sylvain.

RÉ SOLUTION 2009-CC-208 Prolongement de l’assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault, à 21 h 59, que la présente session soit prolongée.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

Le mercredi 25 novembre 2009

La commissaire madame Madeleine Aumond aimerait savoir s'il y a du nouveau du côté de l'implication de la Sûreté du Québec dans les écoles. M. Sylvain indique qu'une rencontre est prévue avec la nouvelle responsable du poste de Maniwaki.

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière demande s'il y a des réponses au sujet du projet de réfection des salles de bain à St-Nom-de-Marie. Ce n'est pas le cas, selon M. Pétrin. La commissaire madame Annette Dumouchel précise qu'il y a aussi un grand besoin aux toilettes de l'école Poupore.

La commissaire madame Chantal Tremblay demande si quelque chose peut être fait pour valoriser la profession d'enseignant. M. Sylvain en prend note. La commissaire madame Marielle Roy mentionne que l'implication des élèves serait une bonne chose, dans ce dossier. La commissaire madame Madeleine Aumond précise que cela fait déjà partie de notre plan d'action.

M. Sylvain signale qu'à la prochaine rencontre du conseil, il déposera une étude de la Table Éducation Outaouais.

G-2 RÉ SOLUTION 2009-CC-209 **Ajournement de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault d'ajourner la présente session au jeudi 3 décembre 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suite de la présente assemblée ajournée : le jeudi 3 décembre 2009, à Maniwaki
Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 27 janvier 2010, à Maniwaki

Secrétaire général

Présidente